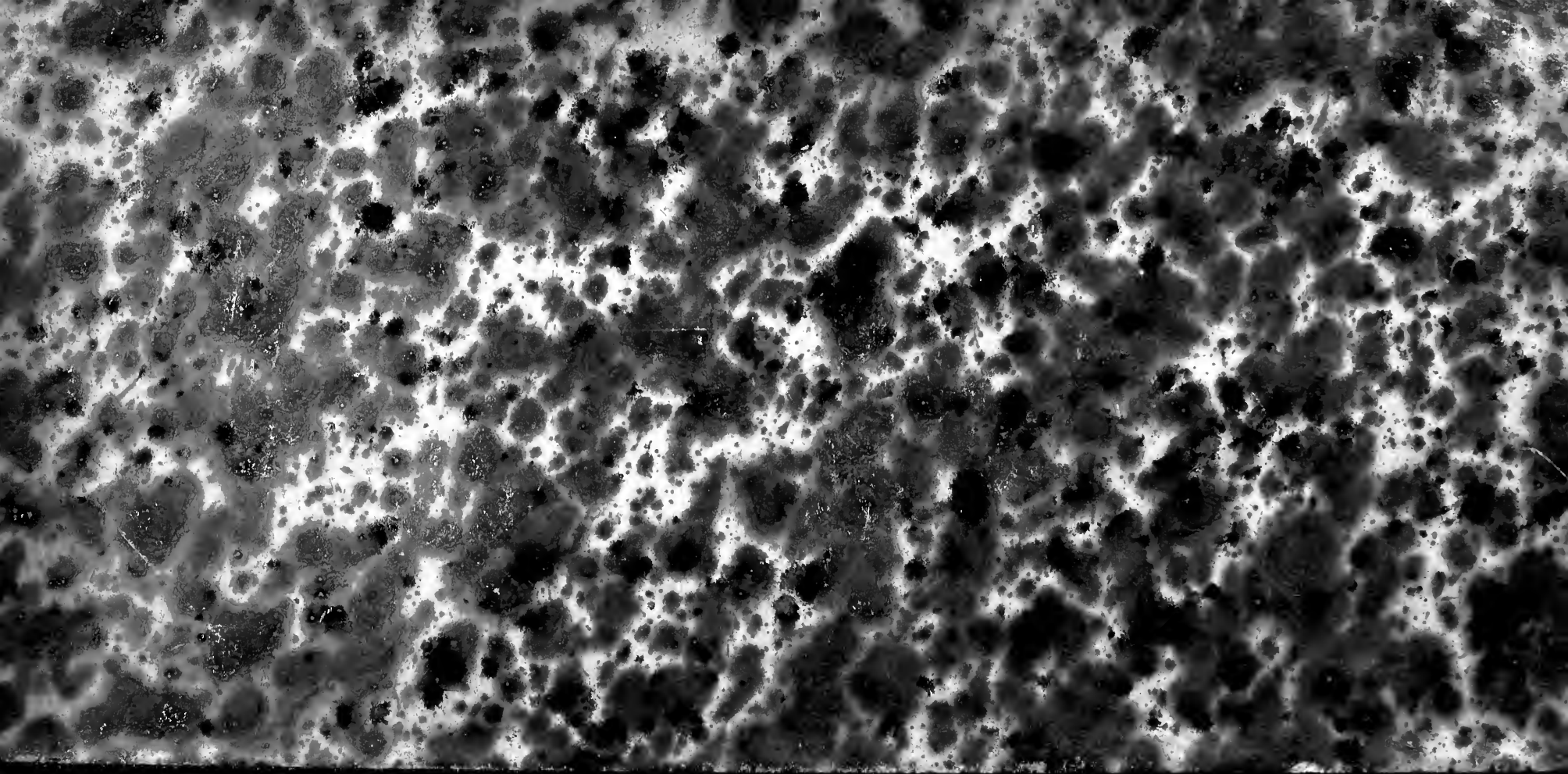

Accessions
159807

Shelf No.
XG.3656.5

Barton Library.

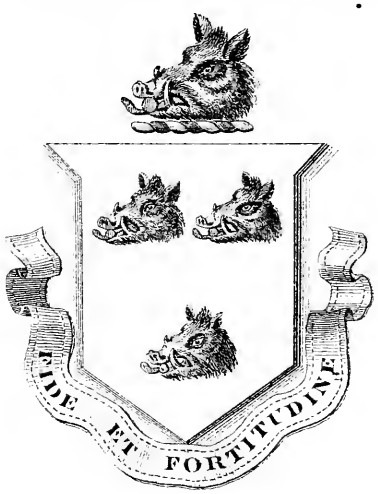

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.
Received May, 1873.
Not to be taken from the Library.

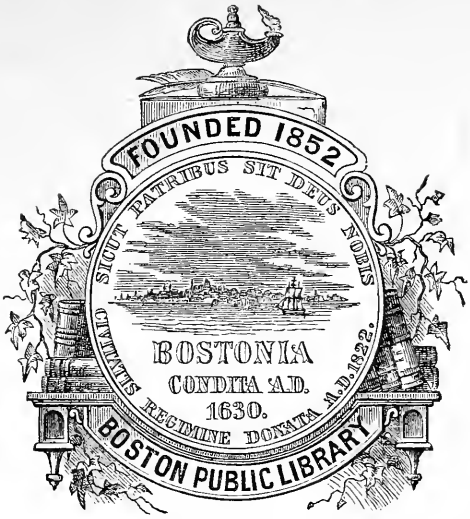

304

PAMPHLETS.

French Revolution.

Tracts,

1789.

Barton Library

XG.3656.5

May. 1873

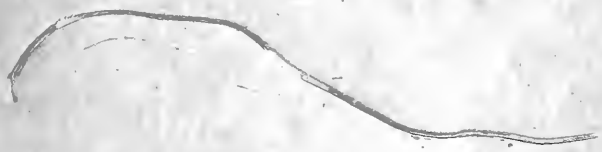

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/lvangiledujour00slim

L'ÉVANGILE DU JOUR

OU

IN ILLO TEMPORE.

IMPRIMÉ PAR ORDRE
DE LA NOBLESSE ET DU
CLERGÉ.

1789.

L'ÉVANGILE DU JOUR,

OU

IN ILLO TEMPORE.

EN ce tems-là vivoient, dans une contrée appellée la France, vingt-trois millions d'hommes plongés dans l'aviliſſement, l'abâtardiſſement, l'inertie & la détreſſe. Un Roi, né bon & juſte, luttoit entre la clémence & la néceſſité cruelle de ſe faire obéir par la force. Les fortunes étoient englouties par la ſtagnation de la juſtice, du commerce & des arts; les travaux & les ſalaires ſuſpendus; une paralyſie meurtriere, engourdiſſant tous les bras, ne leur laiſſoit que des mains pour mendier; les atteliers étoient déſerts; les hôpitaux regorgeoient de néceſſiteux & de malades; les cœurs étoient remplis de rage; les toîts retentiſſoient d'imprécations;

le foible étoit condamné aux larmes & à une vie miſérable ; l'homme que la nature avoit doué d'une ame forte s'armoit de poignards contre lui, ou contre ſes concitoyens ; l'abattement, la douleur, & le beſoin anéantiſſoient l'eſprit, les mœurs & la ſanté de la premiere nation de l'Europe ; & c'eſt au milieu de ces convulſions effrayantes que le chef de cette immenſe famille entreprit de régénérer tout un peuple, de guérir les plaies du corps politique, & d'extirper le mal dans ſa racine.

Un autre million d'hommes épars ça & là, faiſant ſur-tout leur ſéjour ordinaire dans les galeries de Verſailles dans les antichambres des Miniſtres, ou chez les impures de *couliſſes*, fondant des prétentions frivoles ſur les actions éclatantes, ou les grands crimes de quelques brigands dont rougirent les ſiecles paſſés, conſidéroient leurs freres, les plus nombreux, les plus utiles & les plus vertueux, comme un vil troupeau courbé ſous un joug de fer, né pour gémir éternellement dans les humiliations de la ſervitude, ou ſous l'empire de toutes les miſeres humaines.

Une partie de cette tourbe titrée faiſoit deſcendre du Ciel le pouvoir de commander ſur la terre. Née ſans patrimoine & ſans nom ; ne pouvant, par ſon inſtitution, avoir d'autre propriété qu'un bâton, une beſace & des *ſandales* ; ne devant ſe ſubſtanter que de la commiſération publique, & partager encore avec les néceſſiteux les fruits de cette commiſération, elle avoit envahi preſque tous les domaines de la nation, inſultoit au laboureur, â l'artiſte, par un luxe ſcandaleux, & refuſoit au Souverain le tribut même que s'empreſſoit de lui offrir la laſſe la plus laborieuſe & la plus indigente.

Ce fut dans cet accès de fievre de la raiſon en délire, & de l'Etat à l'agonie, qu'on appella des médecins conſultans. Mais ces médecins, qu'on prit parmi les Sénateurs & les Docteurs de la Loi & des Phariſiens, n'étoient que des empyriques, dont l'égoïſme meurtrier, ſe parant effrontément du nom ſacré de bien public, adminiſtroit des poiſons au lieu de remedes. Deux hommes audacieux & vains entreprennent la guériſon. L'un étoit Grand-Prêtre, l'autre Sénateur ; mais les ſaignées fréquentes, les

terribles ſecouſſes par leſquelles ils affoiblirent ou ébranlerent le corps politique, en précipita la décrépitude. Le corps politique meurt. Le deuil eſt univerſel ; le déſeſpoir eſt dans toutes les ames : alors le Pere de miſéricorde daigne jetter un regard ſur cette malheureuſe contrée. Il ſuſcite un de ſes Prophetes : « homme doué d'une vertu puiſ-» ſante, d'un génie ſublime & vaſte, ca-» pable de tout embraſſer, de tout entre-» prendre, de tout exécuter avec une droi-» ture ſévere & clairvoyante, une netteté » peu commune dans les idées & des in-» tentions pures (1) ». Son zele rétablit l'ordre & la confiance. Mais l'Ambaſſadeur céleſte auroit cru n'avoir rien fait s'il n'eût guéri les plaies du malade, & s'il ne lui eût redonné la ſanté & ſa premiere vigueur. Il inſpira au Prince du Peuple l'idée d'aſſembler une ſeconde fois les médecins : il leur traça le plan de leur conſultation ; il voulut concerter avec eux les moyens d'obtenir une prompte & durable convaleſcence.

---

(1) *Maréchal de Richelieu aux Champs-Eliſées.*

Ainſi donc, les Princes des Prêtres, les Phariſiens & les Sénateurs ſe réunirent encore au palais du Juge ſuprême. Or, lorſqu'ils furent tous aſſis, ce Monarque leur dit: (LE ROI.) Mes freres je vous dis en vérité que je ſuis profondément affligé des maux qui déſolent mon empire. C'eſt pourquoi je vous aſſemble ici pour vous conſulter, pour vous engager à former avec moi une ligue puiſſante, qui force le bonheur & la proſpérité à ſe fixer au milieu de mon peuple. Dès long-tems vous ne m'êtes d'aucune utilité. Vous ne m'offrez plus le tribut auquel vous condamnent les loix divines & humaines. Princes des Prêtres, Sénateurs, & vous-mêmes, Phariſiens, vous me fruſtrez de mes droits, ſous différens prétextes, & ſi vous ne m'aſſiégez plus dans mes foyers, comme firent vos ancêtres, du moins me coupez-vous les vivres en m'y condamnant à la détreſſe, & me forçant à recourir, pour alimenter ma famille, à la claſſe la plus indigente, au peuple, dont les bras endurcis vous nourriſſent vous & les vôtres. Le Grand-Prêtre répondit: (LE CLERGÉ.) Les domaines que nous poſſédons nous viennent du Ciel : l'État eſt dans l'égliſe ; l'egliſe, par conſéquent, ne doit rien à l'Etat que des prieres. Faites payer cette claſſe laborieuſe qui fé-

conde nos terres, & qui ſans doute eſt trop heureuſe & trop honorée de ſe voir notre eſclave. Faites payer la nobleſſe, qui, par une longue ſérie d'uſurpations & de brigandages, a envahi vos fiefs & vos droits; jouit d'une infinité de prérogatives abſurdes; attache vos ſujets à la glebe, à la corvée; peuple les priſons & les galeres de cultivateurs néceſſaires à leur pays, à leur famille (1), & marque enfin du ſceau de l'infamie & de l'eſclavage vingt-trois millions d'hommes, dont vous devriez être le pere unique, le chef & le ſeul Seigneur. — Un Phariſien répliqua: (NOBLESSE) Le Pontife m'étonne par ſa hardieſſe. Que font donc pour l'Etat, quels ſervices lui ont-ils jamais rendus, les Pontifes & les Prêtres ? cet ordre qui ne naquit jamais, & qui pourtant ſe perpétue ſcandaleuſement, ne doit ſes immenſes richeſſes qu'à la fraude, à la ruſe, à la violence. Pauvre, humble, dénué de tout dans ſon enfance, il a tout envahi dans l'âge mûr. Entouré de ſes vices, & d'êtres vicieux,

---

(1) On parle ici de cet abus criant & déſaſtreux que ſe permettent les Seigneurs en condamnant aux galeres des laboureurs qui n'ont commis d'autre crime que de tuer l'animal dont la dent venimeuſe détruiſoit ſes moiſſons.

il jouit, dans une ſtupide inertie, des fruits que la terre libérale ne produit que pour ceux que fouillent ou ſillonnent ſes entrailles. Qu'a-t-il donc fait cet ordre hiérarchique ? d'où émanent ces abſurdes & révoltantes *immunités* ? Pourquoi tous ces efforts ſcandaleux, ces intrigues baſſes & ſéditieuſes, pour ſe maintenir, à la honte d'un ſiécle éclairé, & de l'humanité, dans la poſſeſſion de privileges auſſi injuſtes & auſſi déſaſtreux ? Fera-t-il deſcendre du ciel le droit de ne payer aucun tribut ſur la terre ? Mais ſi les Pontifes & les Prêtres ſont tous céleſtes, ils ne doivent poſſéder aucun bien terreſtre : il faut leur ôter des poſſeſſions mal acquiſes, & qui péchent contre leur inſtitution & leur dignité primitive. Il faut les rappeller à leur origine ſainte & ſublime, à ces tems heureux, où échappés du fer des tyrans & des perſécuteurs, les Apôtres leurs prédéceſſeurs, ſans carroſſes, ſans eſclaves, ſans courtiſans, ſans habits même, j'ai preſque dit ſans pain, parcouroient les diverſes contrées, portant l'évangile, la paix & le bonheur dans les familles. Ceints d'une corde, couverts de haillons, ayant ſur le dos une beface, à la main un bâton de hêtre, ils exerçoient leur profeſſion ſacrée avec l'humilité, le dénue-

ment, la patience & la charité qu'ils prêchoient. Qu'ils étoient bien plus reſpectables que nos Pontifes, rayonnans de vices, d'or & de diamans; enſevelis dans la moleſſe, indignant la vertu & l'indigence par un luxe inſultant, ſoit qu'ils ſe montrent ſiégeant ſur des trônes, ou traînés ſur des chars faſtueux ! D'où découlent donc les *immunités* eccléſiaſtiques, célebrées avec tant de conſtance, d'audace & de chaleur depuis pluſieurs ſiecles ? Elles ont leur ſource dans le dénuement antique & abſolu des Pontifes & des Prêtres. Ils mentent ces prêtres, quand ils diſent qu'ils ont reçu leurs biens de la miſéricorde divine : ils mentent, le Ciel ne leur envoya jamais que l'Eſprit ſaint, qui ayant détruit en eux leur groſſiere ignorance, ſe pervertit en paſſant des ames des Apôtres dans celles de leurs ſucceſſeurs, & n'inſpira à ceux-ci que des forfaits, des attentats, & cette morgue ſacerdotale, qui depuis quinze ſiecles, indigne toutes les ames honnêtes. Depuis ils détrônerent leurs Rois ; ils porterent les armes contre leurs Rois ; ils leverent des armées contre leurs Rois ; ils s'emparerent des domaines de leurs Rois ; ils verſerent le ſang de leurs Rois ; ils obtinrent, par la violence & l'impoſture, les hommages, la

protection ſpéciale des Rois, l'adoration & les poſſeſſions des peuples. Voilà les ſervices éclatans qu'ont rendus à l'Etat les Pontifes & les Prêtres. Voilà la ſource impure de ces *immunités* tant préconiſées. Les Apôtres n'avoient rien, ils ne poſſédoient que des vertus. Subſtantés par la pitié publique, il ne pouvoient donc payer au Souverain d'autre tribut que celui des prieres & de la doctrine ſacrée qu'ils enſeignoient. Mais leurs ſucceſſeurs qui, malgré la belle maxime de leur divin inſtituteur : *mon royaume n'eſt pas de ce monde*, ont long-tems aſpiré à la monarchie univerſelle, cette horde ambitieuſe & turbulente, couverte d'un froc, d'une haire & de toutes les marques de la pauvreté, & dont le premier vœu eſt le dénuement, puiſqu'elle poſſede les terres & les richeſſes, doit du moins payer le tribut commun que, de droit divin & naturel, tout Souverain peut exiger de ſes peuples. Ainſi parla le *Phariſien* ; enſuite on ſe ſépara pour ſe diſperſer en petits comités. On dut être bien étonné de voir des hommes protecteurs-nés de la nation, des hommes dont la nation alimente le luxe & les plaiſirs, des hommes ſortis de la TRIBU Royale, proteſter contre le bonheur & la proſpérité de la nation. Leur igno-

rant délire produisit cet écrit incendiaire, connu sous la dénomination de *Mémoire des Princes.* Tandis que, d'un côté, on s'efforçoit de déshonorer, par des bassesses & des lâchetés, un NOM illustre que les François chérissent depuis tant de siecles, & pour la gloire duquel ils sont tous prêts à verser leur sang, des fous, échappés des îles Sainte-Marguerite & des petites maisons de Troyes, secondoient, par leurs insurrections criminelles, les sinistres desseins des Princes & des gens mal-intentionnés. Ils avoient osé prononcer, en présence de l'élite nationale, la proscription d'un peuple immense; ils persistoient, dans leurs assemblées séditieuses & dans leurs délibérations, à condamner cette partie de la nation la plus vertueuse, la plus noble, la plus utile, à des travaux sans salaire, à végéter dans l'humiliation de la servitude, sans propriété, sans subsistance, sans nom, sans famille, sans souverain, & à gémir éternellement sous la verge flétrissante de la tyrannie. Ces petits despotes, tous, ou presque tous, sans mérite aucun, sans mœurs, sans lumieres, prétendoient gouverner l'empire selon leurs caprices, lever eux-mêmes des contributions dans l'empire, incendier l'empire par des séditions fréquentes,

une infraction continuelle des loix fondamentales, une déſobéiſſance inſolente aux ordres paternels de leur maître ; déſoler & ruiner l'empire par leurs exactions, leurs concuſſions judiciaires, & ces épices ſcandaleuſes qui révoltent ceux même qui ne furent jamais du nombre des victimes infortunées que l'intérêt, l'avidité, l'ignorance ou la mauvaiſe foi immolent chaque jour ſur l'autel tutélaire de la juſtice, par la main de ſes mercenaires & ſtupides miniſtres ; ces ſix mille deſpotes, toujours réunis pour faire le mal, toujours diviſés quand il s'agit d'opérer le bien, cabaloient d'une part à la cour & dans la capitale, & vouloient ainſi réduire, par la diſcorde & la faim, un peuple dont le chef ſuprême réclamoit les droits impreſcriptibles, & quil vouloit enfin élever à l'égalité & à la liberté établie par la nature, mere commune de tous les hommes, & par la raiſon dominatrice du genre humain ; de l'autre part, ils arroſoient les provinces de l'empire du ſang des citoyens ; ils armoient les Satrapes contre les Plébéiens ſans armes ; &, s'érigeant toujours en légiſlateurs, tandis qu'ils ne ſont que les interpretes des loix, ils infligeoient des peines à l'op-

primé qui réclameroit la juſtice à ſon aide, ou qui, au défaut du ſecours des loix, puniroit lui-même les aſſaſſins & les uſurpateurs que toutes les loix condamnent. Malheur au peuple abruti qui oublieroit le diſcours du d'Ormeſſon, les arrêtés du parlement de Paris, le décret qui proſcrivit l'excellent écrit adreſſé aux municipalités, le carnage de Rennes, & l'arrêt du ſénat Franc-Comtois, qui autoriſe l'inſurrection d'une nobleſſe bâtarde & turbulente; proſcrit les juſtes & vertueuſes réclamations des vrais Nobles, les équitables prétentions de la claſſe productive. Malheur à qui perdroit un inſtant de vue les abus d'autorité de cette ſoldateſque en robe, plus dangereuſe, ſans doute, pour la tranquillité & la proſpérité publiques, qu'une armée de brigands qui parcourroient les provinces pour les dévaſter, puiſqu'il eſt vrai qu'on pourroit les repouſſer par la force, & qu'on n'oſe toucher à la gente parlementaire. Enfin! malheur aux organes du bien public, aux interpretes de la Nation, qui doivent bientôt ſe réunir pour la régénérer, s'ils perdent un inſtant la mémoire des ſcenes d'horreur & des malheurs qu'enfanta dans tous les tems la morgue inſolente & l'ambition déméſurée de la robinaille; les regnes de

François Ier., de François II, de Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, & celui de notre Louis XVI, nous offrent assez d'exemples du danger auquel nous sommes tous les jours exposés, dans un pays où l'on tolere de pareilles gens. Les troubles qui nous ont récemment agités ont cent fois déchiré le royaume. Trop de malheurs ont résulté de cette lutte désastreuse de la magistrature contre l'autorité légitime; l'image du passé doit nous inspirer une crainte salutaire, & nous porter à écraser enfin le monstre qui dévora nos ancêtres, & qui s'élance sur nous pour nous faire subir le même sort. — Je ne suis qu'Evangéliste, je raconte les réflexions des citoyens. J'ai dit que, réunis en comité, les médecins avoient trahi leur secret, & comme ils étoient appellés pour guérir le corps politique, ils déclarerent ne pouvoir opérer une guérison parfaite, sans lui couper un membre, & ce membre étoit la tête, siége de la pensée, de la force & de toutes les facultés. *Iscariote* de *C...ti* fut celui des douze qui se chargea de proposer ce reméde infernal, & de livrer ainsi l'empire entre les mains des méchans, qui depuis long-tems avoient formé le projet de le perdre. Le patient fut conduit aux pieds du

trône, où les Princes des Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi *cherchoient contre lui des dépositions*, portoient contre lui ce faux témoignage : NOBLES, *l'Etat est en danger*, il veut détruire la Monarchie. *Mais cette déposition ne leur paroissoit pas suffisante.* Sur cela, le Souverain Maître *se levant au milieu de l'assemblée*, interrogea l'accusé, & lui dit: (*Le Roi.*) *Vous ne répondez rien à ce que ces gens-là déposent contre vous?* — L'accusé *gardoit le silence* & *ne répondoit rien.* — Le Souverain Maître l'interrogea tout de nouveau, & lui dit: (*Le Roi.*) Etes-vous homme? François? répondez. (*Le Plébéien.*) *Je le suis, je le suis*, & vous verrez dans quelques jours, que je fais défendre mes droits & prouver mon innocence. — Aussi-tôt les Pharisiens & les Docteurs de la loi, déchirant leurs habits, dirent: (*Pharisiens.*) Qu'avons-nous besoin de témoins? Vous venez d'entendre le blasphême; n'a-t-il pas dit qu'il étoit homme? qu'il étoit François? que vous en semble? Tous, excepté le Souverain Maître & l'aîné de la T*ribu* Royale, jugerent qu'il méritoit la mort. Alors quelques-uns se mirent à lui cracher au visage; ils armerent leurs valets, qui lui donnoient des coups de poings, & lui

plongeoient

plongeoient des poignards dans le ſein. Cependant Pierre le Noir, ou le Noir Pierre, fils d'un marchand de vin, & frere du patient, étoit dans l'antichambre du ſouverain Maître. Quelqu'un lui demanda : vous êtes diſciple de l'accuſé. Il le nia, en diſant : (*Phariſiens.*) Je ne le connois point, & je ne ſais ce que vous voulez dire. — Ayant renouvellé deux fois le ſerment qu'il ne connoiſſoit point l'accuſé, dont il s'étot toujours dit l'ami, il vint dans la chambre du Conſeil, & le Coq du Châtelet (1) chanta. Peu de tems après, ceux qui ſe trouvoient-là, lui dirent : (*Plébéiens.*) Aſſurément vous êtes de ſes amis; car vous êtes auſſi plébéien. — Il le nia pour la troiſieme fois. Etant venu dans le veſtibule de la bibliothéque, le coq du Châtelet chanta de rechef. Alors les Princes des Prêtres, les Phariſiens & les Sénateurs ayant délibéré enſemble, lierent le Plébéien, l'emmenerent & le livrerent au Conſeil où préſidoit Caïfe Necker. Caïfe lui demanda : êtes-vous François ? Il répondit : (*Plébéien.*) vous le dites, je m'en fais une gloire. Cependant les Princes des Prêtres l'accuſoient ſur pluſieurs chefs. Caïfe l'interrogea de

(1) Fl. de Br...

nouveau, en disant : Vous voyez de combien de choses ils vous accusent ? — Le Plébéien répondit : Ils ont tort de m'accuser ; je n'ai commis d'autre crime que d'être né leur égal. — Or, comme le tems approchoit où l'on alloit délibérer sur les grands intérêts de la nation, & que, pour rétablir l'ordre & l'harmonie, il falloit exterminer les méchans, on comptoit parmi les Sénateurs une infinité de séditieux, entre lesquels on distinguoit le Général *le Cogneux*, le turbulent *Freteau*, & *Barrabas d'Espremesnil*. Caïfe proposa aux Princes des Prêtres & aux Pharisiens de délivrer le Plébéien, & de mettre en leurs mains Barrabas d'Esprémenil, & tous les Sénateurs Bretons & Franc-Comtois ; car il savoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres avoient livré le patient. Mais les Prêtres émurent les Pharisiens, & les poussèrent à demander la délivrance de Barrabas d'Esprémesnil & de tous les fous des îles Sainte-Marguerite. Caïfe leur répondit : (*le R.*) que voulez-vous donc que je fasse du Plébéien ? Ils se mirent tous à crier : (*Pharisiens.*) crucifiez-le, exterminez-le. — Caïfe leur dit : (*le R.*) quel mal a-t-il donc fait ? — Ils crioient encore plus fort : (*Pharis.*) crucifiez-le, exterminez-le. Quiconque refusera

de le crucifier n'eſt pas l'ami des Phariſiens ni des Grands-Prêtres. Il ſe dit François, il ſe dit homme, & nous ne voulons pas qu'il ſoit ni homme ni François. — Alors les Phariſiens ſe précipiterent à main armée ſur le Plébéien, le terraſſerent & le baignerent dans ſon ſang. Leurs eſclaves le traînerent dans la cour du Prétoire de Beſançon, le roulerent dans la boue, lui donnerent des coups de canne ſur la tête, & des coups de lance dans les flancs; ils le menerent enſuite au lieu appellé Golgota, ou place d'armes, & c'eſt-là que les ſoldats & les ſatellites le crucifierent entre deux larrons, nommés l'un, l'ordre *du Clergé*, & l'autre, l'ordre de *la Nobleſſe*. Après l'avoir crucifié, ils le dépouillerent de ſes habits, & ſe les partagerent, ainſi que toutes ſes propriétés, Les eſclaves & les Phariſiens qui paſſoient l'inſultoient & lui crachoient au viſage. Les Docteurs de la Loi, les Phariſiens & les Sénateurs ſe moquoient auſſi de lui, en diſant : (*Phariſiens.*) Il a ſauvé les autres, ſa patrie & ſon Roi, & il ne peut ſe ſauver lui-même. — Enfin vers la ſixieme heure du jour, la terre ſe couvrit de ténebres, & le Plébéien jetta un grand cri en diſant, (*le Plebeien*) ÉLOÏ, ÉLOÏ, LAMMA SABATHANI ? C'eſt-à-dire,

ô mon Roi, ô mon Roi, pourquoi m'avez-vous abandonné? — Quelques-uns de ceux qui étoient préſens diſoient : (*Phariſiens.*) voilà qu'il appelle ſon Roi, voyons ſi ſon Roi viendra lui rendre la vie. — Mais le Plébéien ayant pouſſé un long ſoupir vers le trône, expira.

[Ici ſe fait une pauſe, pendant laquelle on baiſe les pieds du ROI, de MONSIEUR & du Miniſtre citoyen.]

Au même inſtant le voile de l'ignorance fut déchiré en deux, la terre frémit d'horreur; la majeure partie des aſſiſtans, voyant qu'il venoit d'expirer, s'écria : certainement cet homme-là ne méritoit pas qu'on le traitât ainſi. Le trône même du Souverain Maître en fut ébranlé. Il dit à Caïſe Necker de travailler à la réſurrection du meilleur & du plus néceſſaire de ſes enfans; qu'il le reconnoiſſoit pour l'aîné de ſa famille, puiſque lui ſeul l'avoit créé chef, l'avoit ſauvé des attentats & des uſurpations inouies des Prêtres & des Phariſiens; qu'il vouloit que le Plébéien ne fût plus expoſé à aucune eſpece d'aſſerviſſement; que vingt-trois millions d'hommes toujours unis de cœur & de ſentimens avoient plus de droits à ſon eſtime & à ſa vénération

qu'une poignée de ſéditieux toujours déſunis ou armés les uns contre les autres; que les Plébéiens, par leur nombre, formant preſque le total de cette grande famille, étoient par leur état ſes vrais défenſeurs, & autoriſés par leurs ſervices à défendre leurs droits, & à lui faire entendre la vérité que lui déguiſoient toujours les ſéditieux & les privilégiés; qu'il vouloit donc ſignaler ſa juſtice en rappellant le Plébéien à la vie, en le convoquant à l'aſſemblée nationale, en raiſon de ſa population & de ſes lumieres, en écoutant comme un pere ſes juſtes & utiles réclamations ſur ſes droits, & les abus en tout genre qui déshonnorent le nom François; que l'équité, & les avantages de cette innovation ſalutaire, dans la formation de cette cohue patriotique & ſolemnelle, la foule d'avantages, dis-je, qui en réſulteroit, la facilité de compter les voix par tête ſans diſtinction d'ordre, de ſoutenir, par l'accroiſſement des députés du peuple, les intérêts de cet Ordre reſpectable, mieux defendu dans la conſtitution nouvelle, l'établiſſement d'une égalité proportionelle entre les citoyens d'un même pays & leur liberté commune qui ne peut exiſter; il lui dit que les Princes de ſa *Tribu* avoient voulu le tromper, en lui montrant

les ptétendus dangers de l'Etat; que l'Etat n'étoit jamais plus en ſûreté que lorſqu'il étoit protégé par vingt-trois millions d'hommes qui, après avoir étendu ſes barrieres, repouſſé ſes ennemis, le cultive de ſes mains, l'arroſe de ſes ſueurs, l'éclaire par ſes lumieres, l'honore par ſes vertus, & forme enfin ſa force au dehors, & ſa gloire, ſa proſpérité au dedans.

Per Evangelica dicta deleantur carnifices Magiſtratus & Nobilitas. AMEN.

RÉFLEXION.

CET Evangile nous apprend que la Bretagne, la Franche-Comté & les autres provinces à Parlemens doivent bien ſe tenir ſur leurs gardes & ſurveiller ſans ceſſe les démarches des ROBINS & des IGNOBLES; qu'on doit affermir le Roi & ſon Miniſtre dans leurs louables projets par un dévouement & une reconnoiſſance ſans bornes; qu'on doit haïr & mépriſer bien profondément tous les C...ti, les le Noir, les Cogneux, les Freteau, & les Barrabas d'Eſprémeſnil du monde; que les citoyens de Nantes, de Rennes & de Beſançon méritent d'être déclarés traîtres à la patrie, s'ils ne vengent l'affront ſanglant fait à leurs compatriotes, en exterminant leurs aſſaſ-

ſins & les eſclaves de ces lâches, en brûlant ſans délai, dans une place publique, toute la Robinaille ſacrilege & la Nobleſſe inſolente, &c. &c. &c.

† Au nom de Louis XVI, & du Comte de Provence, & de Necker.

Ainſi ſoit-il.
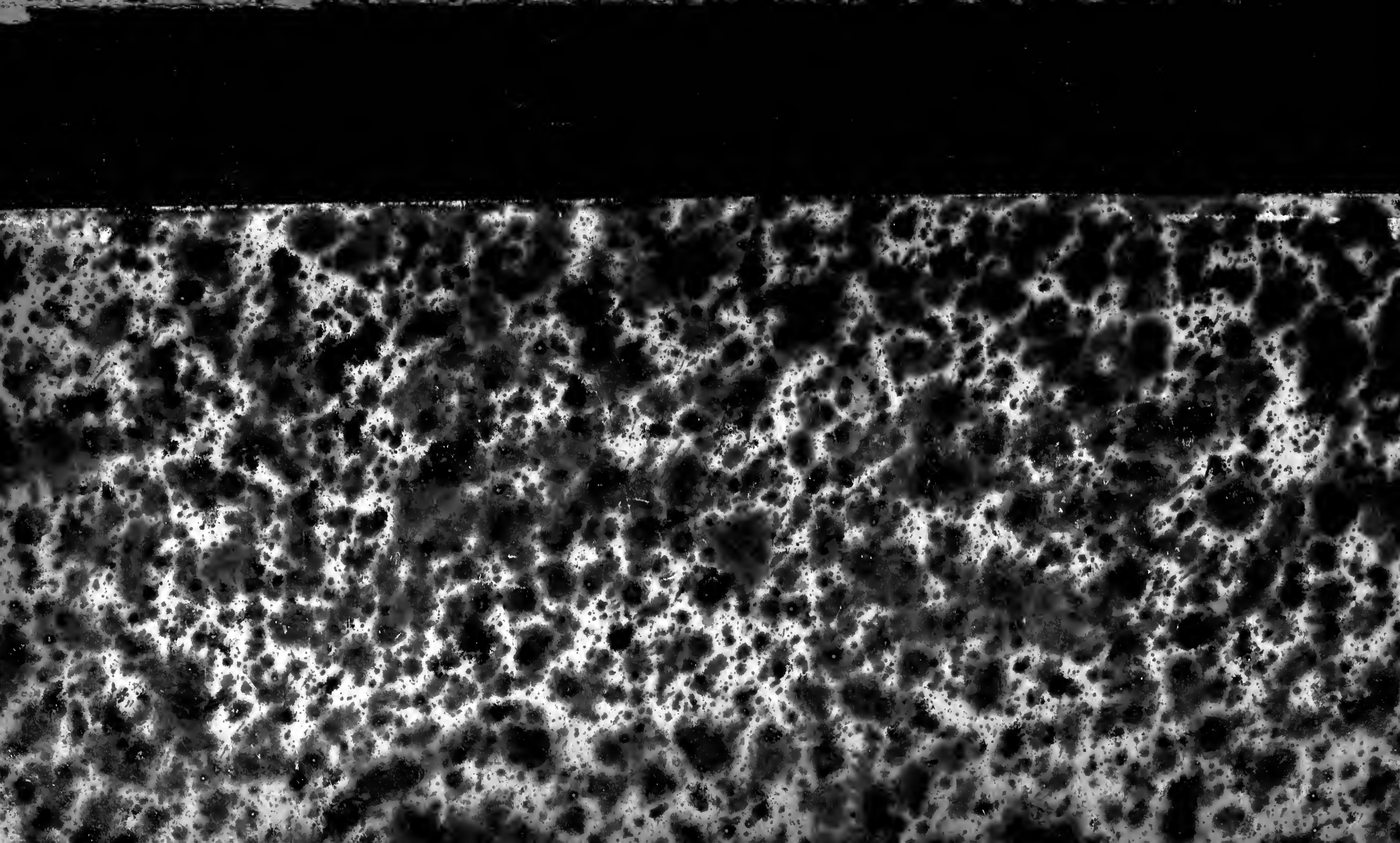
[Signes. PHARISIENS ſignifie la Nobleſſe. PRINCES DES PRETRES ſignifie le Clergé.]